

Communiqué de presse

Nouméa, lundi 24 juillet 2023

L'IEOM publie son rapport consacré à l'économie de la Nouvelle-Calédonie en 2022

Ce document présente les caractéristiques structurelles du territoire (Chapitre 1) et analyse les évolutions économiques (chapitre 2), sectorielles (chapitre 3), monétaires et financières (chapitre 4) de la Nouvelle-Calédonie en 2022. Il souligne que l'économie calédonienne présente en 2022 des signes de résilience dans un contexte de fortes tensions inflationnistes.

En 2022, l'indicateur du climat des affaires (ICA) mesuré par l'IEOM progresse nettement et s'établit au-delà de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis 2012. Cette évolution contraste avec l'année 2021 durant laquelle l'indicateur du climat des affaires n'avait jamais été aussi volatil.

En début d'année, l'économie calédonienne a bénéficié d'un environnement exceptionnel de sortie de crise sanitaire, d'aboutissement du processus référendaire porteur de tensions et d'incertitudes, et de cours du nickel particulièrement favorables sur les marchés internationaux. Par conséquent, l'emploi privé a retrouvé son niveau d'avant crise dès le second trimestre avant d'atteindre un plus haut historique en milieu d'année. La consommation des ménages s'est révélée résiliente et les entreprises ont investi à des niveaux supérieurs à ceux qui prévalaient avant la crise. L'activité bancaire a donc été relativement soutenue, mais dans un contexte plus contraint (essoufflement de la collecte de dépôts et normalisation de la politique monétaire).

Ces bonnes tendances interviennent cependant dans un contexte de fortes inquiétudes : les pressions inflationnistes observées à l'échelle internationale n'ont pas épargné le territoire, même si leur ampleur a été atténuée en partie grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics. La hausse des prix a affecté l'ensemble des agents économiques et a été particulièrement importante s'agissant de l'énergie et l'alimentation.

En 2022, les situations sectorielles sont encore une fois très contrastées. Au-delà du renchérissement du coût des intrants, le secteur primaire a été confronté à une pluviométrie exceptionnelle qui a durement affecté la production maraîchère. L'activité du secteur du BTP a stagné à des niveaux particulièrement faibles et les perspectives pour les mois à venir sont peu optimistes. Si l'activité touristique a nettement rebondi depuis l'arrêt total engendré par la pandémie, elle n'a pas encore retrouvé les niveaux qui prévalaient auparavant (le trafic aérien international de 2022 représente seulement 56 % de celui enregistré en 2019). Enfin, les acteurs du secteur du nickel ne parviennent pas à profiter de la bonne tenue des cours en raison de contraintes locales qui freinent la croissance de la production (intempéries pénalisant l'extraction de minerais, difficultés d'approvisionnement énergétique, problèmes sociaux).

Avec des marges de manœuvre budgétaires qui se sont considérablement amenuisées, la Nouvelle-Calédonie doit s'atteler à se redonner de la compétitivité et de l'attractivité, ainsi que de nouveaux leviers de croissance. Les questionnements d'ordre structurel reviennent ainsi au premier plan : démographie qui ne porte plus de croissance endogène, insuffisance de compétences sur le marché du travail local, dépendance de l'économie calédonienne aux financements et aux transferts publics, faible ouverture à la concurrence internationale, stimulation de l'économie privée, rôle et gestion des Sociétés d'Économie Mixte de développement...

Lire la publication sur ieom.fr

L'Institut d'Émission d'Outre-Mer est la banque centrale des collectivités françaises du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna) et assure l'émission de la monnaie ayant cours légal dans ces territoires, le franc CFP ; il veille au bon fonctionnement du système bancaire en liaison avec les organismes nationaux concernés ; il conduit la politique monétaire et joue un rôle d'observateur économique ; l'IEOM apporte aussi ses services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

Les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables librement sur le site www.ieom.fr

Contacts presse : Direction : 27.58.22, ieom-nc-direction@ieom.nc
Études et correspondant communication : 27.91.01, ieom-nc-communication@ieom.nc